

Le reflet de notre avenir

Une étude des questions
sur les ressources humaines
dans le secteur culturel au Canada

Faits saillants de la Revue de littérature

Mercadex International Inc.

Présentés au : Conseil des ressources humaines du secteur culturel
décembre 2002

Aide financière fournie par :



Human Resources
Development Canada

Développement des
ressources humaines Canada



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien

Table des matières

INTRODUCTION ... 5

Buts et objectifs de la revue documentaire ... 5

Rappel méthodologique de l'étape ... 5

Résultats de la collecte ... 5

FAITS SAILLANTS ... 6

1. Constats généraux du secteur culturel ... 6

2. Audiovisuel et arts de la scène ... 7

2.1 Constats généraux ... 7

2.2 Audiovisuel ... 7

2.3 Arts de la scène ... 10

3. Patrimoine ... 13

3.2 Constats généraux du sous-secteur ... 13

3.3 Bibliothèques et gestion de l'information ... 15

3.4 Archives et centres de documentation ... 16

3.5 Musées et centres d'exposition ... 17

3.6 Pistes d'analyse ... 18

4. Musique et enregistrement sonore ... 19

4.1 Définition ... 19

4.2 Profil du sous-secteur ... 19

4.3 Contrôle étranger ... 20

4.4 Tendances générales ... 20

4.5 Les droits de propriété intellectuelle ... 20

4.6 Les nouvelles technologies ... 21

4.7 Les ressources humaines ... 21

4.8 Pistes d'analyse ... 22

5. Arts visuels et métiers d'art 22

5.1 Constats généraux ... 22

5.2 Définition ... 23

5.3 Métiers d'art ... 23

5.4 Arts visuels ... 24

6. Création littéraire et édition ... 26

6.1 Constats généraux ... 26

6.2 Définition ... 26

6.3 Profil du sous-secteur ... 26

6.4 Nouvelles technologies ... 27

6.5 La mondialisation ... 27

6.6 Les ressources humaines ... 28

6.7 La formation ... 29

6.8 Droits de propriété intellectuelle ...	29
6.9 Organisations nationales de représentation ...	29
6.10 Pistes d'analyse ...	30

7. Nouveaux médias ... 30

7.1 Constats généraux ...	30
7.2 Définition ...	30
7.3 Profil du sous-secteur ...	31
7.4 Tendances générales ...	31
7.5 Droits de propriété intellectuelle ...	32
7.6 Les ressources humaines ...	32
7.7 Pistes d'analyse ...	33

Introduction

BUTS ET OBJECTIFS DE LA REVUE DOCUMENTAIRE

Cette première étape de recherche a pour but de recenser et apprécier l'importance relative de tous les renseignements et ouvrages (ex. : statistiques, études de cas, articles pertinents, rapports de recherche...) traitant des caractéristiques du travail et du développement des ressources humaines dans le secteur culturel au Canada. La revue documentaire aura ainsi permis de consulter un nombre considérable d'ouvrages qui jettent un éclairage intéressant sur les enjeux et tendances lourdes du secteur dans son ensemble. Cette étape permet également d'orienter le développement des questions et thèmes qui mériteront d'être approfondis dans le cadre de l'étape subséquente (entrevues avec intervenants clés). La réalité du secteur telle qu'apparaissant dans ce rapport correspond à celle exprimée à travers les écrits et ouvrages existants. La collecte de données primaires (étape suivante) sera nécessaire afin de compléter ou vérifier les renseignements existants.

RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTAPE

La revue documentaire a porté aussi bien sur les activités liées à la création qu'à la gestion ou aux emplois techniques au sein des six sous-secteurs culturels suivants :

- 1- audiovisuel et arts de la scène;
- 2- patrimoine;
- 3- musique et enregistrement sonore;
- 4- arts visuels et métiers d'art;
- 5- création littéraire et édition;
- 6- nouveaux médias.

De multiples questions ont été prises en compte lors de cette étape, dont notamment les modes d'emploi, l'accès à l'apprentissage, le recrutement, la fidélisation des effectifs, la demande en nouvelles compétences, l'éducation, la formation, la rémunération, les conditions de travail, les avantages, la syndicalisation, les jeunes, les premières nations, l'environnement, la femme, les immigrants, etc. Par ailleurs, les incidences sur le secteur culturel de certains facteurs environnementaux (tels que les nouvelles technologies, les politiques gouvernementales, la mondialisation et la démographie) faisaient également l'objet de l'étude.

RÉSULTATS DE LA COLLECTE

La collecte de données à ce stade a permis de retenir et consulter près de 400 ouvrages pour les fins de l'étude à partir d'un total d'environ 1 200 recueillis. Afin de retenir ces quelque 400 documents, un tri a donc été effectué à la lumière de la pertinence de chaque ouvrage en regard des questions liées à la problématique. À noter qu'au fil des étapes ultérieures, un certain nombre de renseignements continueront d'affluer, aussi pourront-ils être récupérés et pris en compte dans le cadre de l'étape 3 (traitement et analyse).

Chaque document retenu a fait l'objet d'une consultation, aussi, un résumé de l'ouvrage a été produit, mettant en exergue les principaux constats et pistes de recherche additionnelles. Par la suite, une synthèse de tous les résumés des documents a été réalisée pour chaque sous-secteur à l'étude (voir la section *Synthèse de la revue documentaire* dans le présent rapport). Enfin, à partir des synthèses produites, l'ensemble des faits saillants est présenté à la section suivante.

Faits saillants

1. CONSTATS GÉNÉRAUX DU SECTEUR CULTUREL

- Dans la plupart des sous-secteurs analysés, les frontières, ou la définition même du domaine d'activités compris dans le sous-secteur, demeurent souvent imprécises ou, à tout le moins, objet d'interprétations diverses par les gens du milieu.
- Il apparaît souhaitable de développer une approche plus large de développement du secteur culturel l'industrie plutôt qu'une approche restreinte à la dimension « ressources humaines ».
- Il apparaît souhaitable d'analyser plus à fond la pertinence de la loi fédérale sur le statut de l'artiste. Il en est de même concernant la « convention collective » liant les artistes canadiens et les producteurs.
- Cette phase du projet a permis de confirmer qu'il fallait effectuer une étude nationale complète, tant qualitative que quantitative du secteur culturel, du type de celle que nous effectuons maintenant.
- On semble reconnaître la pertinence d'une étude complète sur les besoins de formation / apprentissage, tant sur les habiletés traditionnelles que nouvelles.
- Il serait important de s'interroger sur la place des arts visuels et des métiers d'art dans le sous-secteur des nouveaux médias.
- Il y a place à une recherche plus poussée portant sur certains groupes d'artistes marginalisés en raison de la race, de la langue, du sexe ou de la géographie.
- La poursuite de l'analyse sur les disparités de revenus entre les hommes et les femmes demeure pertinente.
- La protection de la propriété intellectuelle constitue un enjeu stratégique de première importance au sein de tous les sous-secteurs.
- Dans l'ensemble, la population canadienne compte un peu plus de 30 millions de personnes. Cette taille réduite du marché a pour corollaire une difficulté chronique des industries culturelles, des artistes et travailleurs culturels à survivre face à la concurrence étrangère qui possède des moyens colossaux pour se promouvoir et rentabiliser leurs efforts de rayonnement. L'ensemble du secteur culturel, à l'échelle nationale, provinciale et régionale réclame une aide accrue des gouvernements et sollicite de plus en plus l'aide du secteur privé.
- Le développement technologique affecte le secteur culturel à 2 niveaux. D'abord, dans les processus même de production des œuvres, les nouvelles technologies prennent de plus en plus de place; qu'on pense au cinéma, à la musique, aux nouveaux médias. Ensuite dans les processus d'échanges de l'information et de gestion.
- Dans l'ensemble du Canada, le secteur culturel contribue pour 15 milliards de dollars en effets directs seulement :
 - Seulement 11 % des achats de biens et de services utilisés pour la production culturelle sont faits à l'étranger.
 - L'activité culturelle ne profite pas seulement aux personnes qui y travaillent, mais est un facteur de prospérité locale, régionale et nationale. Le multiplicateur des dépenses sur la production intérieure est d'environ 1,6 pour la culture, soit un effet très important lorsque l'on considère que la moyenne est d'environ 1,3.
 - En tant qu'industrie dense en main-d'œuvre, une forte proportion des dépenses (60 %) se traduit par des revenus de travail. L'essor des industries culturelles contribue fortement à la création d'emplois et utilise une main-d'œuvre très scolarisée et innovatrice.

- Les ressources humaines du secteur culturel au Canada sont très instruites et innovatrices.
- Une valeur ajoutée de 100 \$ dans les activités du secteur de la culture entraîne une valeur ajoutée de 36 \$ dans les autres secteurs de l'économie (fournisseurs).
- 100 emplois supplémentaires dans le secteur de la culture génèrent 44 emplois dans les entreprises des autres secteurs de l'économie (fournisseurs).
- 100 \$ dépensés dans les activités du secteur de la culture procurent 13 \$ en revenus gouvernementaux et 8 \$ en revenus de parafiscalité, soit un total de 21 \$.

2. AUDIOVISUEL ET ARTS DE LA SCÈNE

2.1 Constats généraux

- Le sous-secteur de l'audiovisuel et des arts de la scène représente une combinaison de deux segments très différents du secteur culturel. D'une part, les arts de la scène au Canada constituent le parent pauvre du secteur où les organisations sans but lucratif sont aux prises avec un sous financement de même que des déficits et des défis importants liés à l'adaptation au changement. Après les artistes visuels et les artisans, les artistes de la scène reçoivent les plus bas salaires annuels parmi tous les travailleurs culturels. D'autre part, le segment de l'audiovisuel est généralement profitable, enregistrant une croissance rapide, adaptant (intégrant) les nouvelles technologies, tirant parti des avantages de l'exportation et des tendances mondiales et récoltant une bonne part de l'aide financière du Gouvernement ainsi que de son attention.
- Cependant que l'avenir pour la production cinématographique et télévisuelle semble prometteur, les entreprises des arts de la scène au Canada se trouvent en phase de transition, si bien que plusieurs questions doivent être répondues adéquatement de manière à garantir leur avenir.
- On observe un certain degré de mobilité entre les industries de l'audiovisuel et des arts de la scène en ce qui a trait aux ressources humaines. La formation comparable des artistes des deux segments de même que le chevauchement de la main-d'oeuvre militeraient en faveur du maintien du regroupement de l'audiovisuel et des arts de la scène, du moins pour ce qui concerne les politiques et la planification des ressources humaines.

2.2 Audiovisuel

2.2.1 Profil du sous-secteur

- Le secteur de la production au Canada a connu une certaine stabilité au niveau de ses activités économiques au fil des dernières années. Les retombées se font sentir dans la plupart des régions du Canada, assurant par ailleurs un certain équilibre en termes de contenu étranger et en productions canadiennes.
- Bien qu'en valeur absolue le nombre d'entreprises en production de films et vidéos au Canada demeure élevé, plusieurs des entreprises sont de petits opérateurs, des producteurs indépendants et des sociétés fonctionnant sur une base de projets spécifiques. Un petit groupe diversifié d'entreprises de production jouissant d'une saine capitalisation ont émergé au cours des dernières années. L'industrie de la post-production au Canada se porte bien : en 1997-98, le Canada a été l'hôte de quelques 227 entreprises de post-production dont la majorité est sous contrôle canadien.

- Entre 1990 et 1998, le revenu total du secteur de la production a plus que doublé, avec des exportations enregistrant la plus forte croissance, passant de 12% à 30% du total. Au cours de la même période, le secteur de la post-production au Canada s'est accru de 125%.
- Durant l'année 1999-2000, l'industrie de la production cinématographique et télévisuelle a généré des revenus de l'ordre de 4,4 milliards \$, une augmentation de 12% par rapport à 1998-1999.
- L'Ontario est le centre de production le plus important au pays avec 33% du volume d'affaires national (1,5 milliards \$), suivie du Québec avec 1,4 milliards \$ (31%), la Colombie-Britannique avec 1,1 milliard \$, les provinces atlantiques avec 167 millions \$ et les Prairies avec 300 millions \$.
- Les revenus sont concentrés au sein d'un groupe restreint d'entreprises diversifiées et jouissant d'une saine capitalisation ayant bénéficié largement, au fil des années précédentes, de mesures combinées introduites par le gouvernement pour le secteur du film. En 1997, les quatre premières entreprises de production percevaient 42% du revenu total alors que les 10 premières sociétés enregistraient 98% de la croissance des revenus de production. En 1996-97, la moitié des revenus totaux ont été enregistrés par les quatre plus importantes sociétés.
- Malgré la croissance significative en production de films et télévisuelle, la majeure partie du revenu de distribution au Canada est générée par les entreprises étrangères, essentiellement américaines. Les recettes au « box office » pour les films canadiens ne représentent que de 2 à 3% du total du box office. Les productions québécoises s'en tirent mieux avec 9% des recettes pour la province.
- Les entreprises sous contrôle étranger ont augmenté leur part du vidéo maison alors que les ventes de vidéos au Canada ont évolué de 29% en 1991-92 pour s'établir à 45% en 1997-98.

2.2.2 Tendances générales

- Tant au plan canadien qu'à l'échelle mondiale, le secteur des médias a été l'objet d'une consolidation massive au cours des dernières années, résultant de fusions à grande échelle ayant donné lieu à des conglomérats de médias puissants et verticalement intégrés. Cette tendance menace les producteurs indépendants canadiens qui cherchent à accéder aux réseaux de distribution et aux marchés domestiques. L'assouplissement à venir des règles canadiennes en matière de propriété étrangère dans un environnement de commerce libéralisé ouvrirait les marchés domestiques aux prises de contrôle par des sociétés étrangères, ce qui exercerait une pression importante sur les politiques de contenu canadien. La tendance vers l'investissement étranger et les alliances commerciales transnationales sont susceptibles de s'accélérer au gré de la mondialisation des industries des médias.
- Certains croient que la tendance vers les fusions à grande échelle dans le domaine des médias peut être réversible, à plus fortes raisons car plusieurs géants sont davantage sur leurs gardes face aux éventuels replis économiques ainsi qu'aux événements mondiaux imprévisibles tels les attaques terroristes aux États-Unis.
- Les systèmes de distribution des nouveaux médias comme l'Internet et les nouvelles technologies et équipements en diffusion sont à éprouver les limites de la loi sur le droit d'auteur au Canada. Les législateurs doivent définir le juste équilibre entre l'assistance au changement technologique et l'assurance d'une rémunération satisfaisante de la part des détenteurs.
- Le cadre réglementaire de l'industrie de diffusion au Canada et la demande croissante pour les émissions dramatiques, de variété et musicales au pays devraient assurer un marché soutenu pour la production télévisuelle domestique.

- Le secteur mondial et canadien des médias traverse une période d'incertitude liée à un environnement politique et économique incertain qui est susceptible de prévaloir à court terme. Les incidences au titre des indicateurs économiques, particulièrement dans les dépenses publicitaires, ont engendré des conséquences néfastes pour le secteur de la production au Canada, en dépit de sa croissance.
- Les nouvelles technologies continuent leur essor, renfermant par ailleurs un énorme potentiel commercial. L'émergence de la télévision interactive, notamment, donnera lieu à de nouveaux types de revenus, incluant les transactions en ligne. Il importe que les producteurs soient compensés pour l'usage commercial de leur propriété intellectuelle, soit en ligne ou selon les modes conventionnels.

2.2.3 Les ressources humaines

- Le secteur de la production cinématographique et télévisuelle est un employeur d'importance au pays, comptant quelque 51 700 emplois directs et 82 700 emplois indirects, pour un total de 134 400 emplois au Canada en 2000-01. Chaque emploi direct créé par l'industrie de la production donne lieu à la création de 1,6 emploi indirect.
- Dans l'ensemble, l'industrie de la production a apporté une contribution aux emplois directs et indirects dans toutes les régions au Canada.
- Entre 1996 et 2000, l'emploi dans les industries du cinéma et de la vidéo s'est accru de 8,2%, six fois plus rapidement que dans la diffusion (radio et télévision) et plus de trois fois plus rapidement que toutes les industries au Canada.
- Bien que les sommes investies en production aient augmenté de façon importante, le revenu pour les artistes et les créateurs semble avoir stagné.
- Une part importante des travailleurs de l'industrie est employée plus ou moins sur une base saisonnière (selon le calendrier de production) plutôt qu'à plein temps. Plusieurs travailleurs occupent plus d'un emploi et un grand pourcentage d'entre eux est autonome. On observe une mobilité accrue de la main-d'oeuvre entre les secteurs du film et du vidéo.
- La demande de travailleurs spécialisés dans le secteur de la production canadienne excède l'offre de main-d'oeuvre, phénomène en partie attribuable au recrutement effectué par les producteurs étrangers tournant au Canada et qui offrent des salaires supérieurs.

2.2.4 Formation

- Comme les travailleurs ne peuvent compter sur une source de revenu stable, la formation nécessaire ne peut être obtenue.
- Une étude sur la formation au sein de l'industrie du film et de la vidéo dans quatre provinces a démontré l'efficacité des programmes de formation pour les nouveaux arrivants. Aussi, la formation professionnelle continue pour les travailleurs actuels de l'industrie est toute aussi critique.
- La formation de base est la clé au recrutement, à la sélection et à la croissance continue d'une main-d'oeuvre qualifiée. L'emphase doit porter sur les éléments pratiques. Par ailleurs un soutien ou des incitatifs financiers s'avèrent critiques.
- Les représentants de l'industrie doivent être pleinement engagés dans le développement, la planification et la livraison des programmes de formation en raison de leur position et de leur connaissance de l'ensemble des compétences requises pour les productions actuelles et futures.
- La formation doit être adaptée aux besoins de production future, or la planification représente la clé qui assurera la croissance de l'industrie dans son ensemble ainsi qu'une formation en fonction du contexte.

- L'avantage des partenariats, particulièrement avec les institutions post-secondaires s'avère déterminant dans la mesure où les initiatives sont orientées vers l'industrie et ses normes.

2.2.5 Pistes d'analyse

- Étudier les relations et distinctions entre les questions des ressources humaines des sous-secteurs de l'audiovisuel et des arts de la scène et déterminer des moyens créatifs de réduire les disparités au sein du sous-secteur.
- Valider le degré de mobilité des ressources humaines entre les industries de l'audiovisuel et des arts de la scène ainsi que la mesure dans laquelle les programmes de formation peuvent bénéficier aux deux segments.
- Vérifier de quelle manière la diffusion, la télévision et le cinéma canadiens peuvent devenir compétitifs tant sur la scène nationale qu'internationale.

2.3 Arts de la scène

2.3.1 Profil du sous-secteur

- En 1999, le Canada comptait quelques 625 groupes professionnels des arts de la scène, incluant le théâtre, l'opéra, l'orchestre symphonique et la danse.
- Aucune statistique n'a été obtenue qui permettrait d'apprécier la taille de la main-d'oeuvre dans les arts de la scène.
- La proportion des artistes des arts de la scène qui oeuvrent à temps partiel ou sur la base d'une année incomplète était significativement supérieure à la main-d'oeuvre dans son ensemble: 86% des musiciens et chanteurs; 88% des acteurs; et 85% des danseurs – comparativement à 50% pour toutes les occupations au Canada.
- Le nombre total des assistances telles que révélées par les sociétés canadiennes en 1996-97 s'élevaient à 13 319 791 dont 66.6% des assistances étaient enregistrées localement, 28.4% dans le cadre de tournées et 25.6% par les jeunes.
- Les revenus non gagnés (sous forme de subventions d'agences gouvernementales ou de conseils artistiques, de dons de sociétés et de particuliers) représentent 52% de tous les revenus des organisations professionnelles des arts de la scène.
- Au terme de l'exercice financier de 1996-97, on notait un déficit cumulé de 27 millions \$ pour toutes les entreprises des arts de la scène. Près de la moitié (48%) de ce montant est attribuable à 17 orchestres symphoniques d'envergure, quoique à plus petite échelle, la même situation est observable au sein d'autres disciplines. Dans l'ensemble, 85% du déficit cumulé était attribuable aux 82 plus importantes sociétés.

2.3.2 Tendances générales

- Durant les années 80, on observait une augmentation de l'assistance au Canada et on anticipait le maintien de cette tendance au cours de la décennie suivante. Toutefois, dans l'ensemble, le sous-secteur des arts de la scène a enregistré un déclin de 15% en termes d'assistances entre 1992-93 et 1996-97. L'augmentation des prix d'admission, le ralentissement économique et une concurrence accrue d'autres formes de divertissement (cinéma, radio, télévision) expliqueraient ce phénomène.
- Les dépenses totales des gouvernements dans le sous-secteur se sont affaïssées ces dernières années: en 1997-98 on enregistrait 292 millions \$, significativement en deçà du niveau de

financement de 1992-93 (328 millions \$) encore que supérieures aux niveaux d'il y a une décennie. Le financement gouvernemental en culture a plafonné en 1992-93, alors qu'au cours des 5 années entre 1993-94 et 1997-98 le financement global s'est effondré de 8%.

- Le repli de l'économie vers la fin des années 90 et particulièrement suite aux événements du 11 septembre 2001 s'est traduit par une réduction des contributions du secteur privé (sociétés, fondations et individus). En outre, la concurrence féroce provenant des initiatives charitables et des commandites a contribué à réduire les fonds disponibles pour les arts de la scène.
- La croissance ethno raciale et la diversité culturelle au sein des communautés posent un défi aux institutions culturelles auparavant orientées vers des traditions culturelles plus spécifiques (essentiellement européennes).
- Les nouvelles technologies modifient le rythme des communications et des échanges d'informations. Cependant, plusieurs personnes ont peine à se maintenir à jour compte tenu de la disponibilité réduite du temps. Les artistes de la scène et travailleurs du milieu ayant recours à la technologie montrent une plus grande efficacité en matière de communication, de production, de marketing, de livraison (prestation) et de gestion.

2.3.3 Ressources humaines

- En moyenne, les travailleurs des arts de la scène sont hautement scolarisés comparativement à la population en général, bien que la formation post-secondaire ou universitaire ne se reflète pas, ou presque pas, dans leur revenu.
- Bien que les salaires et honoraires représentent environ 55% de la moyenne des dépenses chez toutes les entreprises en arts de la scène au Canada, les salaires individuels – particulièrement du personnel créatif – étaient excessivement bas. Les danseurs comptaient parmi les 30 occupations les moins bien rémunérées au Canada en 1995, avec un revenu moyen annuel de 11 900 \$ ou 45% du revenu moyen de tous les travailleurs. Les acteurs ont touché un revenu moyen de 17 000 \$ par année, ou 64% du revenu moyen de tous les travailleurs.
- La plupart des organisations n'offrent aucun avantage à leurs employés, si ce n'est que les contributions obligatoires aux organisations syndicales.
- En 1997-1998, les 62 compagnies de théâtre subventionnées au Québec employaient 3 761 personnes dont la plupart étaient des artistes travailleurs indépendants avec un revenu annuel moyen de 6 333 \$ pour une moyenne de 9 semaines de travail. Au cours de la même période, les 18 compagnies de danse subventionnées employaient 418 personnes aussi bien permanentes qu'autonomes avec un revenu moyen de 17 280 \$ pour une moyenne de 20 semaines de travail.
- Tant pour le théâtre que la danse, une grande part des emplois est tributaire des programmes de soutien offerts par les divers paliers de gouvernement.
- Une étude (Hamilton, 2001) identifie les cinq questions en ressources humaines (par ordre décroissant d'importance) comme suit: salaire insuffisant pour attirer des employés qualifiés; salaire insuffisant pour le travail présentement réalisé; roulement du personnel et déficit en main-d'oeuvre; surcharge de travail. On note également une rareté des employés administratifs qualifiés, des budgets de production insuffisants pour intéresser les artistes qualifiés et une insuffisance au titre des possibilités de formation ou d'éducation.

2.3.4 Formation

- Le principal problème lié à l'accès à la formation a trait au manque de temps et de ressources financières.

- Le type de formation le plus souvent requis est lié à la pratique artistique.
- La complexité économique croissante de l'artiste et du travailleur indépendant a donné lieu à un besoin accru en formation en gestion, en administration, en recherche d'emploi et en promotion individuelle.
- Les nouvelles technologies exercent une influence aux niveaux de la production et de la présentation de performances ainsi qu'au niveau du marketing/promotion des artistes individuels, ce qui exige le développement de nouvelles habiletés en ces domaines.
- Les études des besoins en développement professionnel chez les gestionnaires des arts révèlent:
 1. Un environnement progressivement complexe, exigeant une connaissance sophistiquée et des capacités supérieures.
 2. Une infrastructure faible, sous-développée et limitée.
 3. Une forte préférence pour l'apprentissage sur le lieu de travail, pour le « mentorat » de même que pour l'intégration de l'apprentissage à l'emploi.
 4. Une faible base de recherche /connaissances sur laquelle devrait reposer la prise de décision tant au plan sectoriel qu'institutionnel
 5. Le besoin de percevoir la formation dans un sens plus large du développement des ressources humaines, tant au plan institutionnel que sectoriel.

2.3.5 Pistes d'analyse

- Analyser les initiatives porteuses des gouvernements et du secteur privé, incluant les programmes de stabilisation, d'amélioration des conditions dans le milieu des arts de la scène et l'amélioration de la réalité économique des ressources humaines.
- Analyser les avenues d'utilisation des nouvelles techniques de marketing, de distribution, de livraison média, et autres stratégies dans le but d'accroître le niveau de compétitivité par rapport au nombreux choix de divertissement disponibles.
- Analyser les avenues qui permettraient de mettre à contribution les nouvelles technologies au niveau de la création, de la production, de la diffusion et de la gestion au sein des arts de la scène.

3. PATRIMOINE

3.1 Définition

Le sous-secteur du patrimoine regroupe l'ensemble des activités relevant des bibliothèques, des dépôts d'archives et centres de gestion de documents et des musées et centres d'exposition.

3.2 Constats généraux du sous-secteur

- Au Canada, le sous-secteur patrimoine compte 2 300 institutions.
- Ce sous-secteur est sans doute le mieux organisé des sous-secteurs culturels.
- Le sous-secteur patrimoine est le second bénéficiaire des fonds fédéraux (après le sous-secteur des réseaux de communication).
- La baisse continue du financement gouvernemental résulte en une gestion de plus en plus « entrepreneuriale » des institutions du patrimoine. Les institutions du patrimoine ont ainsi pris des mesures proactives pour devenir attrayantes aux yeux de leurs clientèles, élargir leur base de financement, attirer davantage les contributions du secteur privé (commandites, donations) et développer des initiatives commerciales (boutiques de cadeaux...).
- L'exploitation plus soutenue de la filière touristique constitue un autre moyen auquel on a graduellement recouru pour rencontrer les exigences de la nouvelle réalité du sous-secteur.
- La mise en œuvre d'une stratégie des ressources humaines et d'un plan d'action au cours des 5 dernières années a permis au sous-secteur patrimoine de disposer d'un profil de compétences complet (ce serait le seul sous-secteur à disposer d'un tel profil), d'un programme d'accréditation, des données détaillées sur la rémunération et un profil des bénévoles oeuvrant dans les institutions du patrimoine.
- Les institutions du patrimoine employaient, en 1998, près de 70 000 travailleurs. Il faut cependant souligner que seulement 15% de ces travailleurs étaient des employés à plein temps.
- Les tendances observées en emploi et dans l'évolution des carrières tendent à indiquer une grande mobilité de la main-d'œuvre.
- Généralement, les travailleurs du sous-secteur patrimoine perçoivent une rémunération supérieure à celle de leurs collègues des autres sous-secteurs de la culture.
- Le sous-secteur patrimoine emploie quelque 25 000 bibliothécaires, archivistes, conservateurs et techniciens en muséologie ou en bibliothéconomie qui travaillent dans les bibliothèques publiques et scolaires, les dépôts d'archives, les musées, les sites historiques et les galeries d'art au Canada.
- Une large proportion de la main-d'œuvre (jusqu'à 65 %) est composée de personnes bénévoles.
- La main-d'œuvre de ce sous-secteur possède un niveau d'instruction élevé (généralement une maîtrise pour les bibliothécaires, les archivistes, les conservateurs et les restaurateurs; un diplôme collégial pour les techniciens).
- La main-d'œuvre du secteur du patrimoine compte une forte proportion de femmes.
- Compte tenu du niveau d'instruction élevé exigé dès l'entrée dans la profession, le secteur patrimoine a également tendance à compter relativement moins de jeunes participants que les autres composantes du secteur culturel.

- En matière d'adaptation de la main-d'œuvre, le sous-secteur patrimoine doit faire face à cinq défis importants :
 1. Déclin relatif du nombre d'emplois à temps plein et augmentation des postes à temps partiel ou contractuels.
 2. Frein à la mobilité des emplois dans les postes existants et barrière à l'accès à la profession pour les jeunes arrivants.
 3. Énorme incidence des nouvelles technologies en informatique et en communications électroniques.
 4. Recherche d'accords de partenariat et de commandite avec des organismes du secteur privé avec exigence de nouvelles compétences en gestion ou en communication (marketing, promotion, relations dans le milieu des affaires).
 5. En raison de l'affaiblissement constant des ressources humaines au sein du secteur, la demande de bénévoles continuera de s'accroître, encore que le bassin de bénévoles au Canada s'inscrit en baisse.
- La main-d'œuvre future doit disposer des compétences et des aptitudes pour répondre aux nouveaux défis du sous-secteur, à savoir :
 - une autosuffisance accrue.
 - le besoin d'établir une signification et une pertinence plus grande dans une communauté plus large.
 - le besoin de développer un leadership stratégique.
 - le développement de fonctions de gestion de fonds (un des plus grands défis du sous-secteur).
 - la demande pour du personnel bilingue, multilingue et démontrant des habiletés interculturelles.
- Les besoins prioritaires de formation se situent au niveau des technologies de l'information, de la gestion en général et de la gestion de projets, de même qu'au niveau du service à la clientèle.
- La dominante institutionnelle du patrimoine donne un avantage indéniable quant aux conditions de travail des travailleurs culturels, employés du secteur public et parapublic.
- Plus récemment, le phénomène des fusions municipales vécu au Québec (après Toronto) a généré de nouvelles interrogations du milieu du patrimoine quant aux orientations politiques des nouvelles villes et des craintes quant à d'éventuelles réductions d'établissements et d'effectifs
- Aussi, comme dans toute la fonction publique, la plupart des institutions du domaine du patrimoine connaissent un seuil de rupture du personnel causé par l'arrivée massive à l'âge de la retraite d'une génération d'employés, sans relève interne pour prendre le relais.
- Le recours à l'impartition est de plus en plus répandu comme moyen de faire face à la demande de compétences spécialisées et aux exigences financières. Cela, cependant, est souvent perçu comme une menace au développement de la carrière, de la part du personnel.
- De façon plus fondamentale et structurale, le domaine du patrimoine est surtout confronté à la mutation technologique. La convergence des technologies et de leurs applications modifie les pratiques et fait pression sur la définition même des professions du sous-secteur patrimoine.
- Malgré le niveau élevé d'éducation au sein du sous-secteur patrimoine, on observe un besoin en formation dans des domaines de base et de spécialisation tels la maîtrise des champs disciplinaires, les spécialisations en fonction d'activités ou de clientèles, la maîtrise

des langages, le soutien à l'avancement de la science, le soutien à l'accès aux savoirs, l'animation culturelle, le développement de leadership stratégique.

3.3 Bibliothèques et gestion de l'information

3.3.1 Tendances générales

- Le besoin de gérer l'information, le document et le service, sera toujours présent, mais les changements technologiques exigent de nouveaux systèmes ainsi que des façons de faire différentes. Il se dégage deux axes de développement :
 1. L'axe des changements informationnels :
 - une attention de plus en plus grande au contenu informationnel « repérage, organisation, validation et diffusion », alors que l'intérêt est présentement davantage sur le contenant
 - une connaissance de plus en plus multiforme et distribuée
 - un décloisonnement des sources et des pratiques de l'information
 2. L'axe des changements technologiques :
 - l'intégration des technologies et de l'autoroute de l'information
 - le développement d'intranets
 - la multiplication des supports sur lesquels l'information est enregistrée et la complémentarité de ces supports
 - le développement de la normalisation
- Conséquemment, la formation prendra de plus en plus d'importance.
- Le rôle du professionnel de l'information sera de plus en plus celui de diffuseur de l'information.

3.3.2 Main-d'œuvre et perspectives d'emploi

- Chez le personnel francophone des bibliothèques, près de 63 % comptent plus de 10 ans d'expérience de travail en bibliothèque.
- Au Québec, on constate un risque de pénurie de main-d'œuvre d'ici 5 ans.
- Selon le dernier sondage concernant le placement des diplômés de l'ÉBSI (promotion 2000), le quart d'entre eux se trouve un emploi en dehors des bibliothèques.
- On prévoit que les futurs diplômés seront surtout des travailleurs autonomes, ayant à développer une clientèle multiple, composée d'individus et d'entreprises de toutes tailles et de tous les secteurs.
- Le professionnel de l'information continuera certes d'intervenir dans les bibliothèques et les services d'archives. Cependant son intervention aura de plus en plus tendance à se faire en dehors de ce cadre, directement avec un produit ou un service. Dans un tel contexte, le professionnel de l'information sera de plus en plus un entrepreneur.

3.3.3 Besoins de formation

- Il semble y avoir une unanimité pour identifier un besoin accru de compétences en gestion.
- Les changements technologiques constituent la raison motivant la participation à une activité de formation continue.

- On identifie 4 axes de développement des compétences : (1) comme utilisateur intelligent d'information, (2) comme formateur, médiateur, (3) comme gestionnaire de l'information, de la documentation et de l'organisation, (4) comme concepteur de systèmes.

3.4 Archives et centres de documentation

On ne peut passer sous silence le mot de la présidente adressé aux participants du 30^e congrès annuel (mai -juin 2001) de l'Association des archivistes du Québec :

- Inquiète parce que nous ne sommes pas seuls (et de moins en moins seuls) à nous préoccuper de « gestion de l'information».
- Inquiète parce que les besoins et les exigences de nos administrateurs se concentrent de plus en plus sur l'électronique, et que notre formation ne nous prépare peut-être pas suffisamment à ces nouvelles réalités.
- Inquiète parce que les connaissances et les outils dont nous disposons commencent à être marqués au coin d'une certaine désuétude.
- Inquiète parce que nous ne sommes pas toujours prêts à nous insérer parmi ces professions de l'information qui, tranquillement mais sûrement, s'approprient le territoire que nous considérons le nôtre depuis longtemps. »
- Les archivistes canadiens s'inquiètent de l'état actuel de la profession. Ils se préoccupent, entre autres, de la gestion de l'information, des exigences reliées aux nouvelles technologies, de la désuétude du savoir et de la formation, ainsi que du fait que le domaine de la technologie de l'information a de moins en moins d'importance pour les autres professions.

3.4.1 Tendances générales

- Le métier d'archiviste reste marqué par la dichotomie et les divergences entre la tradition archivistique proche de l'histoire et de l'érudition et les pratiques proches des sciences de l'information.
- Le métier d'archiviste tend à recouvrir des réalités de plus en plus complexes. Les fonctions exercées varient. Entre la mission de conservation, celle de la conservation matérielle et physique, de la conservation préventive et le cas échéant de la restauration des documents et la mission, prenant un tour nouveau aujourd'hui, de médiation envers le public.
- Les mutations du siècle conduisent les archives – comme les bibliothèques, les musées, voire tous les acteurs de la politique patrimoniale- à repenser leur rôle vis à vis des publics.
- Les exigences en matière de communication et de promotion auprès du public changent de plus en plus.

3.4.2 Mondialisation et nouvelles technologies

- D'une évolution linéaire et continue de la pratique, le sous-secteur est maintenant confronté à la notion de rupture que supposent la mondialisation et les nouvelles technologies. Ces changements doivent déjà conduire les efforts vers une diffusion à grande échelle, une modification du contenant actuel de l'information pour le rendre plus sociable, plus accessible et plus attrayant, tout en maintenant le caractère scientifique et la rigueur propre au traitement archivistique.
- À travers le monde, les institutions d'archives se tiennent tout au plus sur le seuil de l'ère électronique. On peut donc s'attendre à des transformations majeures encore mal entrevues.

- La mutation électronique comporte son risque technologique pour les archives car «le progrès de l'informatique peut aussi entraîner le résultat malheureux que des documents électroniques soient très bien conservés, mais ne soient plus communicables, par exemple s'ils sont dans un format obsolète. ».

3.4.3 La formation

- Il semble que l'archiviste doit être de plus en plus rompu à l'exercice du droit.
- L'un des plus grands défis, semble-t-il, réside dans la capacité à développer une démarche qualitative nouvelle à l'égard des publics comme de la prestation de service public dans les archives.
- Limon (1999-2000) préconise une formation ouverte sur les métiers partenaires naturels des archivistes, et une responsabilité partagée de la formation.

3.5 Musées et centres d'exposition

3.5.1 Tendances générales

- Les musées et centres d'exposition sont aux prises avec les défis suivants :
 - Face aux changements radicaux et imprévisibles résultant des tendances et événements locaux, nationaux et internationaux, le défi consiste à atteindre une mobilisation critique des ressources humaines du sous-secteur pour le bienfait des individus et institutions.
 - Le développement technologique :
 - Même si, en 1999, environ 25% des musées du Canada disposaient d'un ordinateur et autres outils informatisés, le sous-secteur reconnaît la nécessité d'un accès plus grand aux nouvelles technologies et à la formation conséquente pour en assurer une utilisation efficace.
 - L'évolution démographique et sociale
 - concentration de la population autour de grands centres urbains et diminution de la population rurale
 - rapport entre le vieillissement de la population et le niveau de fréquentation des institutions
 - nouveaux types (segments) de marché
 - redéfinition des notions de patrimoine et de collectionnement
 - La difficulté pour les musées d'offrir une rémunération concurrentielle pose un défi pour retenir les travailleurs compétents.
 - Les informations recueillies indiquent que le secteur muséologique québécois est encore très largement en retard par rapport à l'Ontario
 - Au Québec, les municipalités investissent timidement et les difficultés financières des petits musées amènent des restrictions considérables à l'embauche du personnel.
 - Il y a présentement un engouement pour le secteur de la muséologie et on voit chaque jour apparaître un nouveau projet. Les définitions traditionnelles de la muséologie se font de plus en plus étroites et la terminologie (économusées, écomusées, centres d'interprétation, centres d'exposition, musée thématiques, musées...) laisse bien voir cette effervescence. Il semble d'ailleurs que le public en redemande puisque le secteur muséologique voit une augmentation constante des visiteurs.
 - Le musée est devenu un acteur du développement social.

- Au chapitre des nouvelles tendances ARPIN (1997) se montre sensible à deux phénomènes :
 - L'ouverture à *la personne* comme *première richesse des musées*.
 - La mission des musées devient plus que jamais éducative.

3.5.2 Formation

- En 1995, le secteur du musée s'est doté d'une stratégie de formation fondée sur les éléments suivants :
 - Planification et gestion des ressources humaines.
 - Développement et apprentissage continu.
 - Recrutement et équité à l'emploi.
 - Rétention et qualité de vie au travail.
 - Profil de compétences.
- Au Québec, la Société des musées québécois énoncent trois axes de formation :
 - Les normes de conservation : nouvelles tendances.
 - Forum sur la gouvernance des institutions muséales (échanger sur la portée du partage des rôles et responsabilités entre les membres des conseils d'administration et les directions, sur la place des jeunes au sein des lieux de décisions, sur la composition stratégique des conseils et autres thèmes pertinents).
 - Des produits dérivés, à l'image du sous-secteur (la méthodologie nécessaire à la mise en place d'une ligne de produits dérivés adaptée à l'ensemble des institutions muséales).

3.6 Pistes d'analyse

- Évaluer la pertinence des programmes de formation abordant les aspects suivants:
 - Formation en gestion des entreprises et acquisition de compétences non techniques
 - Trousse de planification de carrière
 - Programme pour jeunes stagiaires
 - Programme d'accroissement des compétences
- Voir la pertinence d'une intervention de l'État pour inciter les municipalités et les commissions scolaires à engager des bibliothécaires.
- Voir la pertinence d'une intervention de l'État pour inciter les écoles de formation et la Corporation des bibliothécaires à redoubler d'efforts dans le recrutement de candidats.
- Analyser le type d'engagement souhaité de la part de l'État dans le sous-secteur du patrimoine et quelles contributions peuvent être anticipées à l'avenir de la part des sources de financement publiques et privées.
- Poursuivre les recherches sur le défi de l'insertion démographique et culturelle dans le sous-secteur patrimoine.
- Poursuivre la réflexion sur les opportunités offertes par les nouvelles technologies.
- Poursuivre l'analyse sur les implications de la part importante du bénévolat dans le fonctionnement au jour le jour du sous-secteur patrimoine.

4. MUSIQUE ET ENREGISTREMENT SONORE

4.1 Définition

Ce sous-secteur comprend la musique dans tous les styles (chanson, jazz, rock, musique classique, musique ancienne, musique actuelle, country), de même qu'une grande variété d'artistes (violonistes, chanteurs d'opéra, vedettes rock, directeurs de compagnies de disques...). Le sous-secteur inclut également tous ceux qui fournissent des services aux artistes (producteurs de disques et vidéos, directeurs, agents, publicistes...). C'est donc dire un éventail de disciplines qui ne partagent pas toutes les mêmes problématiques, mais qui sont regroupées sous une même bannière.

4.2 Profil du sous-secteur

- Au cours des 40 dernières années, le sous-secteur a connu, dans le monde, une croissance très importante, surpassant l'industrie de l'édition littéraire et du film, en termes d'influence et d'importance économique.
- Le sous-secteur doit faire face et s'adapter continuellement aux changements technologiques et aux nouvelles tendances.
- On évalue, au total que le sous-secteur compte plus de 42 344 travailleurs à plein temps, soit comme musiciens ou à titre de fournisseurs de services.
- En 1997, une étude (CAAMA, 1997) indiquait que la majorité des artistes canadiens (67%) était « signé » directement auprès « d'étiquettes » multinationales. On note que des 33% ayant signé auprès de compagnies canadiennes, la moitié de ces artistes est du Québec.
- En 1997, 90% des 75 « best-selling » artistes étaient résidents du Canada.
- Plus de 250 sociétés produisent 90% des enregistrements d'artistes canadiens. Le dernier 10% est produit par quelque 15 entreprises étrangères.
- En 1998, on comptait 254 sociétés canadiennes, dont 91 en Ontario, 84 au Québec, 40 en Colombie-Britannique, 28 dans les Prairies et 11 dans les provinces de l'Atlantique.
- Les « étiquettes » indépendantes contrôlent environ 31% du marché au Québec, comparativement à 10% pour le reste du Canada.
- Selon les données recueillies, entre 1990 et 1996, les titres canadiens n'ont représenté qu'entre 11% et 14% de l'ensemble des titres réalisés au Canada, chaque année.
- Au Canada, 83% des titres canadiens sont distribués par des compagnies de distribution étrangères. Cependant, au Québec, la distribution des enregistrements domestiques est contrôlée par des compagnies de distribution québécoises.
- En 1997, 47% des titres les plus vendus le furent par de nouveaux artistes, au Canada.
- En 1999 au Canada, les ventes au détail d'enregistrements sonores ont été de 1,3 milliard \$. Les enregistrements sonores canadiens ont représenté seulement 11% de ce montant, soit 144,4 millions \$.
- En dollars constants, entre 1986-87 et 1995-96, les ressources investies par le Fédéral ont diminué de 27%.
- En 2000, le programme pour le développement des enregistrements sonores (SRDP) fut renouvelé pour 3 ans, avec un budget additionnel de 10 millions \$. Entre 2001 et 2004, des budgets additionnels de 28 millions \$ et de 23 millions \$ furent octroyés à ce Programme et au Fonds de musique canadienne, respectivement.

4.3 Contrôle étranger

- Les entreprises canadiennes font face à une forte concurrence de la part des entreprises étrangères. Par, exemple, en 1995-96, les enregistrements sonores par des artistes canadiens n'ont représenté que 15% du total des enregistrements vendus au Canada.
- Le sous-secteur est dominé par six multinationales qui, en 1993-94, contrôlaient de 80% à 90% du marché canadien, avec à peine 16% du marché desservi par des entreprises canadiennes.
- Les entreprises étrangères réalisent cinq fois les revenus, 18 fois les profits, 10 fois les actifs à long terme des entreprises canadiennes.

4.4 Tendances générales

- Une demande croissante pour la production de musique sur une variété de média, en particulier des médias visuels que sont la télévision, le film, les vidéos électroniques, les vidéos corporatifs ou éducatifs, les services de musique d'ambiance...
- Une croissance dans la diversité des types de musique. Le marché de la musique se compose de segments de plus en plus nombreux.
- La croissance de la « professionnalisation » de la production de la musique. Cela se traduit par de plus hauts standards de présentation et de communication et une attention accrue aux stratégies de mise en marché.
- Les nouvelles technologies qui bouleversent le sous-secteur. Celles-ci ont changé radicalement les relations entre les artistes, les clients et toute la chaîne de production.
- La miniaturisation de la production musicale. Avec les nouvelles technologies, les exigences matérielles pour la production deviennent plus petites, favorisant l'émergence de sociétés de production indépendantes.
- Le contrôle par les artistes. Avec la chute des coûts rendue possible par les nouvelles technologies, les artistes acquièrent une plus grande autonomie dans la production et même dans la distribution de leurs œuvres.
- La production de plus en plus sensuelle par l'utilisation du multimédia.
- La mondialisation de la production.
- Un certain revirement de la santé économique du sous-secteur. La tendance croissante des consommateurs à graver leurs DC, l'intérêt moins grand que prévu pour l'achat « en ligne », la diminution des revenus de publicité...est autant de facteurs qui ont affecté la situation économique du sous-secteur.
- La réduction par attrition de l'infrastructure du sous-secteur. Les studios canadiens perdent de leur marché face aux studios américains; cela entraîne un exode des cerveaux du Canada.
- Une tendance forte vers les fusions entre les entreprises en communication et en divertissement.

4.5 Les droits de propriété intellectuelle

- L'absence de protection adéquate compromet de façon fondamentale la viabilité économique du sous-secteur.
- La pratique très populaire qui permet de partager gratuitement les enregistrements numériques a déjà entraîné une diminution de 7% des ventes en 2000 et 2001.
- En décembre 2001, des amendements à la Loi sur le droit d'auteur ont été introduits en ce qui concerne la retransmission par signaux de diffusion.

- Il existe un consensus général dans le monde sur la nécessité d'adapter les lois de protection de la propriété intellectuelle aux nouvelles exigences que posent les nouvelles technologies (The WIPO treaties) adoptés lors de la Conférence internationale de l'ONU sur le droit de propriété intellectuelle, à Genève en 1996.

4.6 Les nouvelles technologies

- L'utilisation de l'Internet, contrairement aux attentes de nombreux artistes et producteurs, ne s'est pas avérée aussi grande en tant qu'outil marketing.
- Cependant, plusieurs études prévoient, qu'en 2005, 25% de toute l'industrie sera « en-ligne » et générera 5 milliards \$ annuellement. (Ipsos-Reid, 2002)

4.7 Les ressources humaines

- C'est d'abord et avant tout parce qu'elles aiment passionnément la musique que des personnes veulent travailler dans ce domaine» (CRHSC 1996). Ce postulat de départ explique probablement pourquoi un grand nombre de personnes persistent à œuvrer dans un secteur où percer est si difficile.

4.7.1 Rémunération et mode d'emploi

- Les artistes du sous-secteur sont, en majorité, des travailleurs autonomes, très motivés, vivant une grande mobilité et largement instruits.
- En 1998, les artistes et les producteurs canadiens ont eu des revenus de 337 millions \$.
- En 1990, seulement 2% des artistes du sous-secteur gagnaient leur vie avec leur art.
- Deux ans après leur sortie de l'université, les diplômés en musique gagnaient en moyenne 38% de moins que tous les diplômés du premier cycle universitaire (DRHC 2000).
- 31% gagnaient leur vie à temps plein (comparativement à 74% pour l'ensemble); 53,8% travaillaient à temps partiel (contre 15,8% dans l'ensemble).
- Le salaire annuel moyen, en 97-98, était de 8 385 \$, pour une moyenne de 14 semaines de travail (CALQ 2000).
- Les mesures d'aide à l'emploi semblent être une des causes (même si elles apportent une aide réelle) d'un fort taux de roulement et d'une difficulté pour les organismes de progresser, tant au niveau de leurs activités qu'à celui du développement de leurs ressources humaines.
- Les artistes de la chanson, quant à eux, doivent attendre que la vente de disques ou de spectacles ait produit suffisamment de retombées pour espérer toucher une rémunération.
- Les travailleurs culturels de ce sous-secteur sont soumis aux difficultés de financement des entreprises qui les embauchent. Ils naviguent souvent de programmes d'aide, à l'assurance-chômage, à l'aide sociale et à ce qu'ils appellent des *jobbines* pour arriver à pratiquer leur métier.

4.7.2 La formation

- Une étude récente réalisée au Manitoba (SEQUUS, 2002) et qui semble par ailleurs applicable au Canada, tire les conclusions suivantes en matière de formation des artistes:
 - Gestion de carrière.
 - Gestion des affaires.

- Connaissance du sous-secteur et de ses principaux acteurs.
- Facilité d'accès à des ressources de support, financières ou autres.
- Quant aux producteurs et fournisseurs de services, les besoins sont formulés comme suit :
 - Gestion des affaires.
 - Connaissance de la structure formelle et informelle du sous-secteur.
 - Capacité à se maintenir à jour sur les tendances majeures et leurs impacts.
 - Habileté à élaborer un plan d'affaires.
 - Habileté à identifier les facteurs critiques de succès et à les appliquer dans leur réalité.
- Les obstacles à la formation sont le manque de ressources et le manque de temps (Boucher Musilab 2000).
- Plusieurs auteurs (Bowman, 2000; Théberge, 2000) sont d'avis que les programmes de formation doivent être plus diversifiés afin d'y intégrer l'étude de la musique populaire et l'ensemble des intérêts variés des musiciens.

4.8 Pistes d'analyse

- Analyser la nécessité d'assurer un meilleur positionnement (stratégie de mise en marché).
- Rehausser l'aide publique sous la forme d'aide à la pré-production, au lancement, à la promotion et aux crédits d'impôt.
- Il faut examiner les stratégies de développement de marché et miser sur les aspects primordiaux de la chaîne du spectacle pour comprendre et transformer les goûts et les attentes du public et favoriser le développement de la chanson francophone.
- Évaluer les mesures actuelles de sensibilisation des étudiants (tant de niveau collégial que primaire et secondaire) à l'égard d'une carrière en musique et en enregistrement sonore.
- Développer des moyens de découvrir, développer et promouvoir les nouveaux artistes canadiens.
- Développer, en concertation avec les disciplines connexes (danse, théâtre de création...), une vision commune, les stratégies de développement des publics et voir à l'élaboration d'un plan d'action.

5. ARTS VISUELS ET MÉTIERS D'ART

5.1 Constats généraux

- Le sous-secteur des arts visuels et métiers d'art, largement constitué de créateurs indépendants, apparaît comme l'un des plus difficiles à quantifier et à qualifier. Bien que hautement scolarisés, les travailleurs de ce sous-secteur rencontrent de nombreux défis, allant du niveau de revenu pratiquement au seuil de la pauvreté, jusqu'à l'adaptation aux nouvelles technologies, en passant par la promotion de leurs œuvres, le respect de la propriété intellectuelle et le faible support tant du secteur public que privé.
- En 1999, le secteur québécois des métiers d'art se donnait un plan stratégique pour le développement économique des métiers d'art. Cette mobilisation des intervenants du sous-secteur a créé une action d'envergure en faveur de celui-ci.
- Le réseau québécois des métiers d'art a créé ces dernières années des galeries qui s'apparentent à celles des arts visuels et souvent les artisans se retrouvent à des expositions

d'objets uniques auxquels participent également les artistes en arts visuels du Canada anglais, des États-Unis et de l'Europe.

- En ce qui concerne la mondialisation, l'industrie fait face aux barrières aux échanges internationaux, à la sous-estimation de l'art canadien à l'étranger et au manque relatif d'initiatives en termes de marketing à l'exportation.

5.2 Définition

- Bien que regroupés en un même sous-secteur, les artistes visuels et les artisans opèrent au sein de structures et d'associations professionnelles distinctes, caractérisées par des différences majeures en termes de ressources humaines. Il apparaît approprié, en conséquence de les considérer séparément pour les fins du rapport.
- Il serait important de définir éventuellement ce sous-secteur : doit-on les considérer en un groupe, puis y inclure le graphisme?
- Il importe de souligner que l'analyse des données doit être menée prudemment en raison des différences méthodologiques et des divergences existantes au titre de la définition des variables qui définissent les travailleurs des arts visuels et des métiers d'art.

5.3 Métiers d'art

5.3.1 Les ressources humaines

- En 1996, les artisans des métiers d'art représentaient 16 % de la main-d'œuvre culturelle au Canada.
- Entre 1991 et 1996, les métiers d'art ont connu une baisse de la main-d'œuvre, passant de 21 860 à 18 055 personnes; il semble que ce soit le seul sous-secteur à avoir connu une baisse de ses travailleurs, au cours de cette période.
- Entre 1990 et 1995, les artisans canadiens ont vu leurs revenus diminuer de quelque 21 %, passant de 13 480 \$ à 10 606 \$ annuellement.
- En 1995, les artisans comptaient parmi les 25 occupations les moins bien payées au Canada.
- La majorité des artisans sont des travailleurs autonomes et travaillent dans leur domaine artistique à temps partiel. Précisons qu'en 1999, seulement 37 % des artisans travaillaient à plein temps dans l'exercice de leur art.
- De plus en plus d'artisans travaillent à la maison afin de réduire les coûts.
- Dans le sous-secteur des métiers d'art, les femmes perçoivent une rémunération moins élevée que celle des hommes, se situant à 60% de celle-ci.
- En 1997, on note que 61% des artistes des métiers d'art avaient un diplôme post-secondaire.

5.3.2 Un plan stratégique au Québec et des initiatives fédérales à Ottawa

- En 1995, le Québec, dans le cadre la SODEC, en complicité avec tous les intervenants du milieu et une vaste participation des artisans eux-mêmes, s'est doté d'un **Plan stratégique pour le développement économique des métiers d'art**, entraînant les effets suivants :
 - Les budgets de la Sodec pour le sous-secteur sont passés d'environ 100 000 \$ à 1,5 million \$.
 - D'autres initiatives ont aussi vu le jour, telle que la création des Prix France-Québec (premier pas à l'exportation) et Prix à l'exportation (pour les artisans chevronnés), un Colloque métiers d'art, métiers de création avec le milieu du design de France, etc.

- L'ouverture des volets du CALQ aux programmes de promotion et de diffusion d'événements aux métiers d'art.
 - Des projets de centres d'artistes adaptés à la réalité des métiers d'art.
- Du côté du fédéral, le Conseil des arts du Canada autour des années 1994 ouvre une discipline particulière aux métiers d'art avec ses propres programmes structurés en fonction des particularités de l'artisan.
- La Commission québécoise des Métiers d'art a comme priorité de réaliser, en 2002-2003, une étude chapeautée par la SODEC, visant à mettre à jour les données actuelles.

5.3.3 La formation

- La situation actuelle de mondialisation des marchés exige de nouvelles approches, de nouveaux outils et de nouvelles attitudes.
- Le collégial semble être insuffisant pour les triples compétences en création-fabrication-gestion.
- Une étude de 1999, réalisée en Colombie-Britannique, indique que près des deux tiers des répondants se considèrent autodidactes, tandis que 38% ont reçu une formation universitaire ou de type collégial. Parmi les autres lieux de formation, on note les écoles des beaux-arts (25%), les programmes de formation continue (24%), le niveau secondaire (23%) et les programmes de « mentorat » (21%).
- La formation sur les compétences en gestion sont le fait d'un apprentissage « terrain » dans près de 74 % des cas, contre seulement 22 % dans le cadre d'une formation formelle.
- Il y a une préoccupation importante dans plusieurs provinces face à la disparition des programmes de formation des artisans, au niveau post-secondaire.
- Il ne semble pas exister d'inventaire canadien des programmes de formation offerts par les Conseils provinciaux des métiers d'art. De ce fait, une grande partie des programmes de développement des compétences demeure informelle, incertaine et largement inconnue.

5.3.4 La spécialisation

- Contrairement à ce qui était observé dans le passé, on constate une tendance à une spécialisation de plus en plus grande chez les artisans. Ceux-ci se concentrent de plus en plus sur la création et la production, laissant les responsabilités de promotion et de vente aux intermédiaires.

5.3.5 Nouvelles technologies

- Bien qu'on semble observer une certaine ambivalence sur la portée des nouvelles technologies, on constate que de plus en plus d'artisans utilisent le commerce électronique pour promouvoir et vendre leurs œuvres.

5.3.6 Exportations

- Même si le Canada est pratiquement absent sur la scène internationale, les occasions d'affaires et de rayonnement y sont importantes pour les métiers d'art.

5.4 Arts visuels

5.4.1 les ressources humaines

- _ En 1997, plus de 52 000 personnes déclaraient exercer les arts visuels comme première occupation, au Canada.
- _ En 1997, la moitié des artistes en arts visuels avait un diplôme universitaire
- _ Entre 1987 et 1997, le nombre de personnes ayant une occupation en arts visuels a connu une croissance importante de plus de 21 %, comparativement à 13 % pour la main-d'œuvre en général. Le nombre de peintres, de sculpteurs et autres artistes du genre a augmenté de plus de 48% au cours de cette période.
- _ En 1995, les artistes en arts visuels touchaient un revenu annuel moyen de 12 600\$, soit seulement 47,5% des revenus annuels moyens de la main-d'œuvre globale.
- _ En 1997, la très grande majorité (jusqu'à 81%) des travailleurs en arts visuels était des travailleurs autonomes, comparativement à 15%, dans la population des travailleurs en général.
- _ Selon une étude de 1999, quelque 12,1% des artistes en arts visuels considèrent que leur défi d'affaires le plus grand consiste à assurer leur promotion.
- _ En 1997-1998, le Fédéral a dépensé 15,3 millions \$ pour les arts visuels. Au total, le gouvernement fédéral a consacré seulement 0,6% de son budget culturel pour le sous-secteur des arts visuels, comparativement à 11% pour l'industrie du film et de la vidéo, 6% pour la littérature et édition et 4% pour les arts de la scène.
- _ Les femmes, généralement, ont des revenus inférieurs à ceux des hommes.

5.4.2 Exportations

- _ En 1998, les exportations canadiennes en arts visuels ont été de 70 millions \$, soit près de 13% du total des ventes canadiennes en arts visuels.
- _ Entre 1994 et 1998, les exportations ont connu une croissance de 72%, aussi la balance commerciale s'est accrue de près de 18,5 millions \$.

5.4.3 Droits de propriété intellectuelle

- _ Étant donné le manque de ressources, malgré l'existence d'ententes pour collecter les droits d'auteur, les artistes des arts visuels perdent environ 50% de leur revenu à ce titre.

5.4.4 Pistes d'analyse

- _ Poursuivre les recherches sur la réalité des artistes en milieu rural.
- _ Poursuivre les recherches sur les artistes des milieux autochtones et des communautés multiculturelles.
- _ Poursuivre les analyses sur les enjeux associés à la protection des droits propriété.
- _ Poursuivre l'analyse sur les causes d'une certaine apathie du public vis-à-vis des arts visuels au Canada.
- _ Examiner la pertinence de développer un « réseau virtuel » mettant en lien les artistes du sous-secteur.

6. CRÉATION LITTÉRAIRE ET ÉDITION

6.1 Constats généraux

- _ Le monde de l'édition de livres et de périodiques est un acteur important dans l'économie canadienne et un leader de l'industrie culturelle dans les ventes pour l'exportation.
- _ En dépit du potentiel de l'industrie, l'accentuation de la mondialisation et les développements technologiques représentent un défi substantiel pour le sous-secteur.
- _ La concentration des entreprises dans la diffusion – distribution constitue un enjeu majeur (ex. : fusions et acquisitions).
- _ L'industrie du livre devra inévitablement relever les défis que lui imposent les changements technologiques, si elle veut défendre ses acquis et continuer d'assurer sa mise en marché» (Larose 2000).

6.2 Définition

- _ Les écrivains comprennent les chercheurs et écrivains du domaine de la fiction tant pour l'édition que pour la présentation de leurs œuvres.
- _ L'édition se définit par la publication de livres, magazines, périodiques et le matériel des nouveaux média.

6.3 Profil du sous-secteur

- _ Avec l'industrie du film et de la télévision, le sous-secteur de l'édition au Canada occupe une position de leader parmi l'ensemble du secteur culturel, en termes de ventes à l'exportation.
- _ Dans le domaine de l'édition du livre, le sous-secteur est constitué de nombreuses petites firmes et de quelques grandes entreprises; en 1998-99, 173 entreprises affichaient des revenus de moins de 1 million \$, avec 4% de tous les revenus. Par ailleurs, 47 entreprises se partageaient 86% du total des revenus de ce domaine.
- _ En 1998-99, on comptait 188 entreprises d'expression anglaise (63%) et 112 de langue française (37%), au Canada.
- _ Les entreprises de langue française publient 27% des titres, mais génèrent seulement 17% des revenus totaux.
- _ Les entreprises d'édition anglophones ont des revenus moyens de 7 millions \$ annuellement, comparativement à 2,6 millions \$ pour les entreprises francophones.
- _ En 1998-99, seulement 53,4% des livres publiés en langue anglaise étaient rentables et le % moyen de profit sur l'ensemble des revenus était seulement de 6,6%. Les éditeurs francophones au Canada démontrent une meilleure performance au chapitre de la rentabilité des livres publiés (63,5%); ces derniers, cependant, ne réalisent des profits que de 4,5% des revenus.
- _ L'édition de magazines de langue anglaise montre des profits avant taxes de 6,7% comparé à une moyenne de 10% pour les magazines en français. Ces profits auraient été beaucoup moindres, voire inexistantes, sans les subventions gouvernementales, lesquelles totalisent environ 36 millions \$ en 1996-97.
- _ Au Québec, en 1998, le marché du livre représentait des ventes de 588 millions \$, soit environ 80 \$ par habitant.

- _ Les ventes, au Québec, ont connu une croissance constante jusqu'en 1991, pour s'essouffler par la suite et atteindre un point de stagnation.
- _ La part occupée par les librairies dans le marché des ventes aux particuliers est grande au Québec (Ménard 2001). Cette part du marché de l'édition québécoise représente 50% de l'ensemble, avec une production de quelques 4 500 ouvrages par année.
- _ Dix des 80 entreprises de diffusion - distribution contrôlaient 80% de la distribution au Québec, en 1999.
- _ Depuis 1995, les ventes de livres stagnent au Québec. Ceci s'explique par 3 grands facteurs :
 - L'offre grandissante de produits culturels autres que le livre (particulièrement dans le domaine informatique et audiovisuel) ;
 - La hausse régulière des prix du livre, supérieure à l'indice général des prix.
 - La stagnation des revenus personnels disponibles (ainsi que le temps de loisir disponible)
- _ Au cours des derniers 10 ans, le domaine de l'édition du livre a connu une augmentation de 21% de ses titres publiés (de 9 711 à 11 769).
- _ Le revenu total de ventes domestiques de livres en 97 a été de 1,9 milliard \$.

6.4 Nouvelles technologies

- _ L'impact des nouvelles technologies sur le sous-secteur est complexe. Alors que les nouvelles technologies produiront des changements majeurs dans le secteur de la distribution du livre, elles offriront également des avenues d'expansion de marchés. Par exemple, les segments de marché qui auraient été trop étroits pour desservir (avec les moyens traditionnels) recèlent aussi pour l'industrie de forts potentiels d'élargissement des marchés. Par exemple l'impression à la demande et l'édition numérique pour des segments de marchés trop étroits qui ne sont pas viables par les processus de diffusion traditionnels.
- _ Cependant, l'ensemble de la production à gros volume va demeurer, pour un bon moment, tributaire des moyens traditionnels.
- _ Le Fédéral ne semble pas apporter le leadership et le soutien suffisants pour permettre au sous-secteur de tirer parti de tous les débouchés tant domestiques qu'internationaux.
- _ La reproduction électronique crée une certaine désuétude du cadre de gestion des licences de reproduction assumé par le CANCOPY.
- _ Le *E-Book* est susceptible de connaître un développement majeur dans un avenir rapproché.

6.5 La mondialisation

- _ La majorité des livres disponibles au Canada sont produits à l'extérieur du pays, principalement aux Etats-Unis.
- _ En 1996-97, on estime que les importations de livres ont totalisé 762 millions \$.
- _ En termes d'exportation, le sous-secteur du livre fait figure de leader parmi l'ensemble du secteur culturel, atteignant 119 millions \$ en 1996-97, après avoir connu une croissance des exportations de 20%, annuellement, entre 1991-92 et 1996-97.
- _ L'édition du livre opère dans un marché à forte concurrence et comporterait un haut niveau de risque et de faibles marges bénéficiaires. Il faut noter que, en 1998-99, les firmes sous contrôle étranger ont enregistré presque 3 fois les revenus totaux, par titre publié, que les firmes sous contrôle canadien.

- Certains auteurs au Canada ont exprimé leur préoccupation à l'effet que la mondialisation encourage l'homogénéisation de la culture, réclamant en conséquence des accords internationaux spécifiques au secteur de la culture et des accords de commerce qui ne mettraient pas en péril la souveraineté culturelle.

6.6 Les ressources humaines

- Malgré leur haut niveau de formation, les écrivains demeurent généralement peu rémunérés, souvent incorrectement appréciés de la part des gouvernements et du public et, surtout, en danger continu de perdre le contrôle de leurs droits sur leurs œuvres.
- Dans le domaine de l'édition du livre, l'emploi est resté stable entre 1992 et 1996, avec quelque 7 000 personnes y oeuvrant à plein temps, chez environ 300 éditeurs.
- Dans le domaine de la publication des périodiques, les travailleurs partagent leurs efforts principalement à l'édition (55% de leur temps), à l'administration (25% de leur temps), à la mise en marché et à l'enseignement (10% et 11% respectivement).
- Pour les autres médias, on compte au Canada plus de 1 600 écrivains, travaillant à la pige, pour la production anglaise de films, de la télévision de la radio et des nouveaux médias. Ces travailleurs ont des revenus très variables et sont très mobiles, travaillant dans différentes villes canadiennes et souvent sur la scène internationale.
- Entre 1991 et 1996, le nombre d'écrivains, au Canada, a augmenté de 22%, comparativement à 15% pour l'ensemble de la main d'œuvre du secteur culturel.
- Selon les données de 1997, les écrivains et les libraires ont été les 2 seuls groupes à dépasser la moyenne canadienne des travailleurs, avec une rémunération annuelle moyenne de 27 900 \$, comparativement à 26 500 \$ pour les autres catégories.
- Les journalistes travaillant pour les grands journaux canadiens ont une rémunération supérieure aux écrivains dans le domaine du livre ou des magazines.
- Les employés des maisons d'édition, dont plus de 77% sont à plein temps, bénéficient d'une rémunération supérieure aux travailleurs autonomes du sous-secteur.
- À l'instar des autres sous-secteurs culturels, la rémunération des femmes est inférieure à celle des hommes (82% de la rémunération des hommes).
- Au Canada, les revenus des écrivains travaillant à la pige ont fléchi au cours des 20 dernières années, pour demeurer au niveau de 1979.
- La majorité des auteurs dépendent d'un revenu de sources variées et observe régulièrement des fluctuations importantes au niveau de leur revenu d'année en année, ce qui donne lieu à un traitement inéquitable au plan fiscal
- La concentration de plus en plus grande du monde de l'édition et des réseaux de distribution, comme *Chapters*, crée une pression considérable sur les écrivains (en raison de l'exigence d'escomptes de plus en plus importants de la part des éditeurs) qui se voient forcés de subventionner le système en acceptant une rémunération plus faible pour leurs œuvres littéraires.
- En 1999, on comptait environ 1 000 écrivains et autres professionnels de l'écriture au Québec, et environ 9 270 emplois de travailleurs liés au sous-secteur (édition, distribution, librairie, commercialisation) (SODEC 1999).
- En 1997, les librairies québécoises comptaient en moyenne 8 employés; plus de la moitié étaient âgés entre 16 et 35 ans. Trois de ces employés travaillaient à temps partiel et 5 à temps plein. Près de 6 de ces 8 employés sont des femmes.

6.7 La formation

- _ La plupart des personnes qui œuvrent en création littéraire possèdent un haut degré de scolarisation et des compétences techniques.
- _ Les universités, les collèges communautaires et les maisons d'enseignement spécialisés dans le sous-secteur offrent une excellente formation touchant l'aspect technique de l'écriture, de l'édition et des autres compétences connexes. Cependant, ils accordent peu d'attention aux détails pratiques liés à la nécessité de gagner sa vie dans ce domaine ou à la façon de promouvoir et de vendre ses compétences et ses créations.
- _ Les travailleurs des librairies possèdent des études universitaires dans 3 cas sur 10. Les domaines d'étude les plus fréquemment rencontrés chez les travailleurs des librairies sont :
 - techniques de documentation ;
 - littérature et langues ;
 - sciences humaines et sociales ;
 - administration et commerce .
- _ Par ailleurs, il n'existe pas encore de formation spécifique pour les travailleurs en librairie.
- _ Les nouvelles technologies exigent le développement de nouvelles compétences et habiletés.
- _ En 1997, une étude (Everts and Cowen) identifiait les besoins suivants pour les écrivains à la pige :
 - Habiletés de présentation, communication, technologies et en affaires.
 - Habiletés dans la négociation de contrat, la négociation avec les éditeurs, la rédaction de lettres de demande.
- _ La plupart des organisations n'ont pas les ressources pour répondre aux besoins de formation. Il s'ensuit que le support financier des gouvernements est essentiel.
- _ Certains suggèrent la mise sur pied d'un registre canadien sur les ressources de « mentorat » disponibles.

6.8 Droits de propriété intellectuelle

- _ La protection du droit de propriété intellectuelle, par l'introduction des techniques de numérisation et l'élargissement de la mondialisation, est le plus sérieux défi posé aux ressources humaines du sous-secteur.
- _ À cet égard, PWAC (Periodical Writers Association of Canada) formule les recommandations suivantes :
 - que le Fédéral autorise et finance une agence sans but lucratif responsable de la gestion des licences électroniques de droit d'auteur.
 - que le Fédéral adopte une loi pour mettre en vigueur les deux traités internationaux sur l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et qu'il prenne les mesures nécessaires à l'adoption des amendements à la loi canadienne sur le droit d'auteur.

6.9 Organisations nationales de représentation

- _ Les organismes nationaux de représentation des travailleurs du sous-secteur de la création littéraire et de l'édition ont vu leur budget diminuer de façon importante lors des coupes du Fédéral.

- Cela a pour conséquence de mettre en péril plusieurs des services de ces organisations auprès des écrivains et autres travailleurs du sous-secteur.

6.10 Pistes d'analyse

- Poursuivre l'analyse de la pertinence de l'intervention de l'État pour contrer la trop grande concentration et protéger la diversité et particularités culturelles.
- Pousser l'analyse concernant la capacité des organisations nationales de représentation de continuer à jouer efficacement leur rôle, dans le contexte de la réduction des ressources financières mises à leur disposition.
- Examiner plus avant les implications nouvelles posées à la protection du droit de propriété, par les nouvelles technologies.
- Poursuivre l'analyse concernant la situation des écrivains et autres travailleurs du sous-secteur, appartenant aux minorités visibles.
- Pousser l'analyse sur l'opportunité de recommander des modifications à la loi de l'impôt, afin de favoriser une plus grande stabilité des revenus fluctuants des créateurs.
- Poursuivre l'analyse sur les besoins et les sources de financement les plus appropriées pour permettre le plein développement du sous-secteur.

7. NOUVEAUX MÉDIAS

7.1 Constats généraux

- Le sous-secteur des nouveaux médias est jeune, en pleine croissance et mal défini et, au Canada, représente un petit marché.
- Le sous-secteur englobe les arts, la science et la technologie et exerce un impact sur les secteurs économiques et sociaux : la culture, le divertissement, l'éducation et la formation, la santé, la communication, le commerce. Les créateurs sont impliqués à tous ces niveaux.
- La concertation des intervenants (créateurs, interprètes, travailleurs, entreprises, État, institutions de formation) est un facteur clé du succès de ce sous-secteur au niveau international.
- Les besoins de soutien financier sont importants (publics et privés).
- Dans le contexte du développement phénoménal des nouvelles technologies, le sous-secteur des nouveaux médias recèle de grands débouchés pour les artistes, tout en étant porteur des plus grands défis.
- Eu égard à l'érosion des frontières traditionnelles entre les médias artistiques et des communications, la création de contenu s'inscrit dans un environnement complexe et de changements accélérés.

7.2 Définition

- Souvent associé au terme « multimédia », la définition du sous-secteur n'est pas claire; elle varie selon les points de vue.
- On note 2 tendances dans la définition du sous-secteur :
 - L'une se référant au « produit artistique », à « l'art ».

- L'autre se référant simplement aux « moyens et méthodes » utilisés pour la création et la présentation des œuvres réalisées par le secteur culturel.
- Le Fédéral a adopté la définition suivante :
 - «Les nouveaux médias utilisent de plus en plus trois éléments principaux : la numérisation, l'interactivité et les réseaux d'interconnexion... La combinaison des deux premiers éléments (et de plus en plus du troisième) différencie les « anciens » médias des « nouveaux ».
- L'absence d'une définition commune représente une problématique importante lorsque vient le moment de définir une politique, d'analyser le sous-secteur ou d'en gérer la réalité.

7.3 Profil du sous-secteur

- Bien que sa nouveauté et la rapidité de son évolution constituent une difficulté majeure pour bien cerner et connaître ce sous-secteur, on peut y reconnaître les caractéristiques suivantes :
 - À ce jour, on compte quelque 2 300 entreprises liées à ce secteur au Canada ayant un revenu total d'approximativement 3,5 milliards \$.
 - Près de la moitié des organisations emploie moins de 10 personnes, et le tiers en emploie entre 10 et 30.
 - Plus de la moitié dessert le marché américain.
 - Environ la moitié tire ses revenus d'activités reliées au multimédia.
 - Le sous-secteur semble dominé par de petites entreprises et il ne semble pas exister de modèle générique d'affaires.
 - On note une tendance à une certaine concentration dans les 3 provinces que sont l'Ontario (40%), le Québec (28%) et la Colombie Britannique (13%).
 - Bien que toujours en croissance, ce sous-secteur est actuellement en période de consolidation (fusions et acquisitions).
 - Des défis se pointent aux niveaux des ressources humaines, de la commercialisation.
 - Bien qu'ayant une certaine présence à l'international, on compte peu de produits à contenu canadien. Les joueurs américains dominent le marché.

7.4 Tendances générales

- Les préoccupations économiques et l'importance que l'on accorde à la rentabilité dans ce sous-secteur laisse à penser que la valeur de l'artiste dans notre société est en train de changer, passant de « créateur » à « facilitateur » en matière de création d'emploi et de rendement des investissements.
- L'Internet devient de plus en plus un lieu de convergence. Cela pose, non seulement le défi que pose l'accès à des réseaux de haute vitesse, mais surtout de contrôler les contenus, leur production et leur diffusion.
- Dans un contexte de mondialisation, le sous-secteur est confronté au phénomène de la diversité culturelle (contenu canadien).
- Les exigences de financement considérables posent un défi énorme aux créateurs qui se doivent de compter sur l'appui gouvernemental.
- Au niveau de la diffusion, de grands défis et de grandes questions sont à l'ordre du jour, car 4 ou 5 grandes compagnies de production / diffusion étrangères contrôlent 80% du marché canadien.

- _ Le marché canadien étant un petit marché, le sous-secteur doit relever le défi de l'exportation, ce qui soulève un enjeu majeur de financement.
- _ L'association du multimédia interactif et de la technologie (IMTA), est d'avis que la meilleure stratégie pour desservir les marchés repose sur une planification imaginative et fondée sur la coopération des acteurs, dans une coordination efficace.
- _ Pour que les créateurs (qui sont le plus souvent des travailleurs autonomes ou oeuvrant au sein de micro-entreprises) de ce sous-secteur puissent tirer leur épingle du jeu dans ce monde occupé par des géants, il va leur falloir se regrouper, former des alliances ou des partenariats.

7.5 Droits de propriété intellectuelle

- _ La protection des droits de propriété intellectuelle des artistes est menacée par le développement des nouveaux médias, de même que par le commerce électronique et la nouvelle économie.
- _ La loi sur le droit d'auteur, bien qu'ayant évolué, ne constitue pas le seul moyen moderne pour assurer la protection de la propriété intellectuelle. Parmi les autres moyens, on mentionne :
 - Le développement de standards universels régissant les ententes de production, de distribution et de licence.
 - Un rôle reconnu aux organisations du domaine des arts pour représenter les intérêts des artistes.
 - Un contrôle de l'accès et de la reproduction des œuvres protégées, par la mise en place de moyens technologiques adéquats.

7.6 Les ressources humaines

- _ La main-d'œuvre est majoritairement masculine dans les entreprises.
- _ Les difficultés de recrutement sont liées au manque de candidats qualifiés, à la concurrence interentreprises (roulement) et aux demandes salariales.
- _ Les plus hauts salaires vont aux gestionnaires de projets, aux intégrateurs, et ensuite, aux directeurs artistiques.
- _ La grande majorité des profils recherchés demande des études universitaires.
- _ La grande majorité des travailleurs se retrouvent dans les grandes régions métropolitaines du pays.
- _ En 1999 au Canada:
 - 33% des employés étaient contractuels.
 - 26% d'entre les employés œuvraient dans le département de la création.
 - 22% dans le département technique.
 - 20% dans le département de gestion.
- _ Nous assistons à des alliances entre artistes, universités et industries, pour susciter des lieux de recherche et développement (Hexagram, Studio XX, Banff New Media Institute).
- _ Dans les centres d'artistes voués aux arts médiatiques et aux nouveaux médias, les femmes sont très actives (beaucoup plus que dans la strate industrielle ou commerciale du sous-secteur).

- _ Les nouveaux médias constituent un moyen efficace et approprié pour répondre aux besoins de formation et d'échange des artistes et autres travailleurs vivant en région ou appartenant à des communautés minoritaires.
- _ On note (en formation / apprentissage) le besoin de mettre l'accent sur le développement des habiletés « d'affaires », en commercialisation / exportation, en droit international et en distribution des œuvres artistiques.

7.7 Pistes d'analyse

- _ Poursuivre les travaux afin de convenir d'une définition commune de « nouveaux médias » afin de favoriser une meilleure cohérence dans l'élaboration des politiques et la gestion de ce sous-secteur.
- _ Pousser l'analyse sur la place et la contribution des artistes dans la définition et l'élaboration des politiques et des stratégies de développement du sous-secteur;
- _ Poursuivre l'analyse sur les enjeux de formation et sur le déficit de personnel ayant les compétences requises par le sous-secteur.
- _ Poursuivre l'analyse sur les exigences « d'insertion » des artistes appartenant aux communautés autochtones et aux communautés minoritaires canadiennes.
- _ Poursuivre les travaux sur le nécessaire appui gouvernemental face à l'émergence de partenariats entre les artistes pour faire contrepoids aux grandes entreprises oeuvrant dans le sous-secteur des nouveaux médias.
- _ Poursuivre l'analyse afin de préciser la pertinence de travaux de mise à jour des données disponibles concernant la réalité du sous-secteur.

